



**NOTE D'ORIENTATION &
DE POLITIQUE BUDGÉTAIRE**

2018

SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

SAINT-JOSSE
SINT-JOOST

L'équilibre budgétaire, pari tenu !

A l'entame de la sixième année de législature, le Collège des Bourgmestre et Échevins renforce et stabilise les efforts budgétaires consentis lors des années précédentes : parvenir à un budget à l'équilibre mais également équilibré était un pari et il est tenu !

Le Collège s'est engagé à mener une politique budgétaire disciplinée assortie de contrôles réguliers, à financer ses nouveaux projets en faisant appel autant que possible à des subventions de manière à conserver un équilibre entre les dépenses & recettes au niveau du budget extraordinaire.

Le Collège a toujours eu le souci de mesurer consciencieusement et rigoureusement les impacts financiers de ses politiques en réduisant les charges communales récurrentes au niveau du budget ordinaire et en gérant le patrimoine communal de manière à diminuer les factures énergétiques : le budget 2018 en est un nouvel exemple.

1 Gouvernance publique moderne

Moderniser le fonctionnement de l'administration

Le Collège affirme depuis le début de la législature sa volonté d'améliorer le service rendu à la population tennodoise en modernisant ses services.

En 2018, le Collège poursuivra son action selon cinq axes stratégiques :

Extension de l'administration communale dans le Quartier Nord

La commune de Saint-Josse-ten-Noode renforce sa présence dans le Quartier Nord par l'acquisition du nouveau bâtiment, partiellement classé, situé à l'angle de la rue Royale et de la rue Saint-François.

La totalité des services techniques de la Commune y seront hébergés dès 2018.

Cet immeuble a été acquis pour un peu plus de 5 millions d'euros, pris en charge en grande partie par le Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries Communales (FRBTC).

Mettre en valeur les compétences internes existantes - développer les compétences par la formation avec un objectif d'excellence

Afin d'assurer et d'améliorer constamment le service à la population, le Collège met en place une politique solide de formation, dans trois directions principales.

Tout d'abord, la **formation linguistique** est régulièrement mise en avant et concerne principalement le néerlandais, mais également l'anglais et le français. Saint-Josse-ten-Noode étant une des communes bruxelloises où l'on retrouve le plus grand nombre de nationalités différentes, il appartient aussi à la Commune d'assurer à ses administrés une communication raisonnablement efficace afin de comprendre et traiter leurs demandes.

Par ailleurs, les compétences sont à la base des recrutements internes et externes. La réorganisation des services communaux passe nécessairement par une évaluation des compétences présentes, en interne, au sein de l'Administration.

Une fois un « **bilan de compétences** » interne réalisé et le nouvel organigramme entériné, un redéploiement du personnel communal pourra être réalisé et éventuellement complété avec des recrutements externes pour certaines fonctions clefs nécessitant un personnel compétent et expérimenté.

Dans un objectif d'excellence, le personnel pourra également, par la formation, **mettre à jour et développer ses compétences** par rapport à son profil.

Si nécessaire, un plan de formation individuel sera défini avec les agents dont les compétences réelles doivent être ajustées aux compétences demandées pour l'exercice du profil de fonction.

Notons que la formation des directeurs et responsables de département gérant une équipe à trois niveaux a eu lieu au premier trimestre 2016. Elle concernait la gestion d'équipe, la gestion des conflits et la gestion des réunions et se donnait en deux parties.

La seconde partie devait être donnée avant l'été 2017 et une deuxième première partie devrait aussi être organisée concomitamment, mais cela n'a pu se faire pour des raisons de discipline budgétaire. Ces deux formations devraient normalement se donner courant 2018.

Motiver le personnel en élargissant les possibilités de carrière

La révision du statut pécuniaire est aujourd'hui à l'étude pour les années à venir, d'abord en matière de recrutement, mais aussi par rapport à l'octroi de primes spécifiques.

Une prime de présence avait été envisagée pour 2017. Celle-ci visait à réduire autant que possible l'absentéisme découlant d'abus et de démotivation du personnel. Elle a été mise de côté pour des raisons de priorités budgétaires à ce stade, la décade de l'absentéisme étant rassurante courant 2017.

Le Collège étudie une éventuelle actualisation de la part employeur des chèques-repas. Cette mesure permettra de redonner du pouvoir d'achat aux travailleurs.

Renforcer la structure de l'administration par une politique raisonnée de statutarisation

La statutarisation du personnel contractuel de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode suit la voie normale des besoins de l'Administration. Elle passe par l'organisation régulière et méticuleuse d'exams spécifiques.

Les conditions linguistiques préalables à la statutarisation restent les mêmes et les compétences du personnel en la matière ont peu évolué malgré les encouragements de l'Administration qui, depuis 2016, permet à ses agents de suivre des cours de néerlandais pendant les heures de travail à la Nederlands Academie afin d'obtenir le brevet « Selor ».

Ceci explique que la statutarisation du plus gros du contingent des candidats reste problématique.

Adopter une stratégie de recrutement en interne - mobilité du personnel - et en externe – recruter des profils nouveaux & politique de diversité -

Le personnel communal forme un ensemble riche de cultures différentes en raison, principalement, de la diversité de la population tenodoise, dont une large partie des agents communaux fait partie, mais aussi en raison d'une application rigoureuse du principe de non-discrimination lors des recrutements externes.

Les subsides octroyés dans le cadre de l'**Ordonnance visant à assurer une politique de diversité**¹ concernaient environ 30 personnes en 2015, 30 en 2016 et devrait concerner 35 à 45 personnes en 2017.

2 Gouvernance publique moderne **Améliorer la gestion et la perception des Recettes**

Créée fin 2015 par le Collège, la Cellule Taxes & Recettes s'occupe de la mise en place de la politique fiscale du Collège, du contrôle de la perception des subsides et des recettes en général.

En matière de taxes également, il s'agit d'améliorer et de simplifier la communication avec le citoyen via la révision du contenu du site web communal en matière de taxes, notamment la mise en ligne des formulaires de déclaration et l'explication simple du processus fiscal pour les citoyens.

Cet objectif sera rencontré en 2018 puisque cette année verra le renouvellement ou la modification d'un nombre importants de règlements-taxes communaux.

Enfin, le Collège veillera également à poursuivre, par l'intermédiaire de la Cellule Taxes & Recettes, son action en matière d'aide et de soutien aux départements gestionnaires de subsides en vue notamment de rechercher de nouvelles sources de financements, de professionnaliser la gestion des subsides existants en assurant leur cohérence, leur complémentarité et en favorisant une harmonisation des manières de travailler en la matière.

Le contrôle du recouvrement des subsides existants est renforcé, notamment par le contrôle systématique des articles budgétaires de recettes et tout particulièrement lorsqu'ils financent des projets de long terme.

¹ Ordonnance du 04.09.2008 visant à assurer une politique de diversité au sein de la fonction publique bruxelloise (M.B., 19.09.2008), dite « Ordonnance Madrane ».

3 Gouvernance publique moderne

Rationaliser les bâtiments et le patrimoine communal

En 2017, le processus de rationalisation des bâtiments communaux s'est poursuivi et s'est notamment concrétisé par l'achat du bâtiment situé rue Royale 284. Cette opération a pu se faire avec l'aide du FRBRTC-Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries Communales et une participation communale.

De plus, le budget 2018 prévoit l'aménagement et l'équipement de ce bâtiment qui abritera la plupart des services techniques communaux dédiés à l'aménagement du territoire.

En 2018, une série de biens et de bâtiments communaux feront l'objet d'une estimation réaliste, en adéquation avec le marché immobilier, dans la perspective d'être vendus. Ce sera notamment le cas du bâtiment occupé précédemment par la Justice de Paix, rue du Méridien.

4 Gouvernance publique moderne

Communication, information et interactivité avec les citoyens

La modernisation de la Gouvernance se traduit également au niveau de la Communication, tout particulièrement à Saint-Josse.

Accueil online

Les rubriques du nouveau site internet communal, relifté en 2017, vont être approfondies de manière à ce que les citoyens aient à leur disposition 24h/24, en quelques clics sur leur ordinateur ou smartphone, un maximum d'informations à jour. Nous encouragerons les citoyens à utiliser de manière plus systématique les applications qui permettent la simplification administrative ce qui leur évitera des déplacements inutiles à l'administration (irisbox, mon dossier,...).

Le service Communication poursuivra sa démarche d'uniformisation et d'harmonisation de la signalétique communale pour qu'elle soit claire, simple, concise et facilite la visibilité des accès à tous (ex. signalisation des équipements et services, signatures mails, papeterie, uniformisation des documents administratifs, ...).

Le service Communication s'attachera à harmoniser et renforcer l'identité communale, notamment sa présence dans l'espace public via

- la pose de sigles « patrimoine communal », estampillage mobilier urbain, d'illuminations, de dispositifs d'habillage de chantiers, de panneaux d'infos numériques en led, ...

- la conception de matériel promotionnel et de sensibilisation comme des sacs réutilisables, des sets de tables, des clés usb, ballons ...

Une attention particulière sera portée en 2018 sur la visibilité des services communaux offerts à la population ainsi que du patrimoine communal dans l'espace public et sur la mise en valeur des projets urbains entamés depuis plusieurs années (quartier nord, contrat de quartier durable, voiries, espaces verts, logements,...).

Vidéo, photos & réseaux sociaux

Des capsules vidéos qui avaient été initiées dans le cadre du Contrat de quartier durable « Axe Louvain » vont être pérennisées afin de rendre compte de l'état d'avancement des projets.

Une présence dynamique de la Commune sera également assurée sur les réseaux sociaux Facebook & Twitter.

5 Gouvernance publique moderne

Simplifier les démarches du citoyen

Démographie

La Démographie s'est donné pour objectif de moderniser et optimaliser le service aux citoyens.

En 2018, la possibilité pour les habitants de Saint-Josse d'obtenir des documents administratifs courants sans se déplacer à l'administration communale sera accrue par l'intégration dans IRISbox d'un plus grand nombre de certificats du Registre National repris dans l'application « MonDossier ».

Dès le début 2018, outre la consultation de ses propres données personnelles, le citoyen pourra également créer, télécharger ou imprimer les certificats de population les plus courants tirés du Registre National : composition de ménage, attestation de vie, attestation de nationalité, etc., et, ce, sans se rendre à l'administration communale et sans frais supplémentaires, tout simplement en se connectant directement à son IRISbox. L'accès à ce dernier pourra se faire directement à partir du site web communal.

Ces documents auront la même validité que ceux délivrés aux guichets communaux.

Ce service entièrement gratuit est le fruit d'une collaboration entre Brulocalis, Easybrussels, le CIRB et les 19 communes bruxelloises.

L'innovation des modes d'organisation de l'administration – Un service au citoyen plus rapide & plus efficace

Comme nous le soulignons dans la Note de Politique budgétaire 2016, le Collège s'est montré innovant dans l'organisation de l'administration avec les mêmes moyens financiers.

Cette innovation se marque par la spécialisation renforcée de la gestion de certaines matières transversales via la création de « Cellules » dédiées qui fonctionnent avec du personnel existant intégré par ailleurs à différents services de l'administration (Cellule Taxes & Recettes, Cellule de Police administrative, Cellule Plan d'Urgence & d'Intervention, Cellule de Simplification administrative et Cellule des Affaires électorales).

6 Mieux vivre ensemble

La politique d'aménagement du territoire & de rénovation des quartiers

Le Collège entend pourvoir aux besoins de la population en termes de grandes infrastructures. Il mène ainsi une politique active de rénovation des quartiers selon plusieurs axes :

Le diagnostic établi a mis en évidence, s'il était besoin, certaines problématiques prégnantes de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode :

1. une topographie en vallées qui a influencé le développement des quartiers et la structuration générale de la commune autour de chaussées anciennes ;
2. une zone de connexion entre plusieurs quartiers, notamment au niveau des espaces publics et des clusters d'équipement, intéressante à valoriser et qui fonctionne comme «une Porte d'entrée de quartier» ;
3. la vétusté générale du bâti et des logements;
4. l'importance générale de la cohésion sociale et du «vivre ensemble » dans une commune qui, non seulement, connaît un turn-over important de sa population mais abrite également une population où se côtoient de nombreuses nationalités, cultures et langues ;
5. la précarité importante de la population tennodoise ;

L'approbation par la Région de la nouvelle programmation **Politique de la Ville 2017-2020** a permis de retenir les projets suivants:

La mise en lumière des voiries (365.000 € d'investissements PV 2017-2020)

Ce ne sont pas moins de 365.000 € d'investissements financés par la Politique de la Ville 2017-2020 qui sont prévus pour la mise en lumière des voiries.

La «Mise en lumière» est née de la lecture circonstanciée de la structure territoriale autour de chaussées importantes et de l'intérêt pour l'identité communale de mettre en évidence des zones d'interconnexion entre quartiers fonctionnant comme «Porte d'entrée». Le projet permet de clarifier la relation entre la rue Royale et la rue du Méridien, en renforçant leur complémentarité, l'une à vocation plus piétonne et locale, l'autre à vocation plus automobile et métropolitaine. Par ailleurs, le projet, par la création d'espaces publics qualitatifs, valorise les commerces et horeca aux yeux des visiteurs des hôtels et des activités culturelles qui se trouvent à proximité.

Ce projet renforcera l'attractivité de la commune par la mise en place d'un plan lumière global sur des zones identifiées comme portes d'entrée de quartier mais non valorisées. En effet, la rue Royale, la place Quetelet, la rue du Méridien, la chaussée de Haecht vers le nord, le parc Henri Frick, l'ancien Observatoire et l'avenue de l'Astronomie jusqu'à la maison communale vers le sud apparaissent ensemble comme un système d'espaces publics qui connectent entre eux plusieurs équipements à vocation communale (bibliothèque communale, académie de musique, Maison communale, etc).

La création d'un nouveau jardin pour les habitants Parc Potagère

Avec le projet «Parc Potagère», le Collège souhaite mettre sa pierre à l'édifice en vue de contribuer à l'augmentation du nombre et de la qualité des espaces verts en faveur des habitants de la Commune.

Il est prévu d'aménager un parc public, sur le thème de l'eau (jeux d'eau, circuit de l'eau, ...), avec des activités culturelles, sportives et ludiques (pour tout public), un compost et un potager collectif, agrémenté de plantations. Le parc sera géré et surveillé par les gardiens de la paix affectés aux parcs, de la même manière que les autres parcs communaux.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet pilote (thématique biotope et eau) du Contrat de Quartier Durable "Liedekerke", dans le but de dédensifier les constructions en intérieur îlot, d'augmenter le taux de perméabilité des sols du quartier, et d'offrir des espaces extérieurs de convivialité.

La pérennisation de la Guidance budgétaire

L'**objectif général** du projet est de lutter contre la précarité liée au surendettement, à la précarité des revenus et à la diminution de la capacité effective des publics cibles de pouvoir, entre autres, bénéficier des droits fondamentaux qui en découlent. Le projet sera réalisé par la Maison de la Famille asbl par le biais d'un accompagnement individuel par une assistante sociale (1 ETP) et d'animations de sensibilisation et de prévention sur la gestion du budget dans la vie quotidienne (½ ETP). Un/e colla-

borateur/trice travaillera à mi-temps exclusivement sur la consommation énergétique des ménages et plus particulièrement sur la réduction des consommations énergétiques des ménages les plus fragilisés. Une part significative du projet visera par ailleurs la consommation énergétique tant au niveau de l'accompagnement individuel qu'au niveau des actions de sensibilisation et de prévention.

Le lancement des travaux de la Maison des Cultures

Enfin, le dernier projet «Maison des Cultures et de la Cohésion sociale - MCCS» vise à la fois à renforcer le «vivre ensemble» et la cohésion sociale mais également l'accessibilité du «fait culturel» auprès de tous les tennodois. Le lancement des travaux est prévu pour mai 2018.

Aménager le territoire

Le **Quartier Nord** continue à faire l'objet de toutes les attentions du Collège.

Les travaux de l' "**Esplanade Saint-Lazare**" seront lancés en 2018. Il s'agit de réaménager le boulevard Saint-Lazare depuis Bruxelles-Ville jusqu'à Schaerbeek afin de rétablir le lien commercial du Centre Ville vers la rue de Brabant. Le projet est financé par Beliris (2,6 millions d'€), les pouvoirs publics pour ce qui concerne l'aménagement des voiries, places et tunnels (5,5 Millions d'€) et les charges d'Urbanisme de la Silver Tower. Il se caractérise par l'augmentation de l'espace public piétonnier, le développement du secteur Horeca, la création de terrasses, la réorganisation de la mobilité, la plantation d'arbres du Botanique à la Place Saint-Lazare.

Rénover le bâti – le Guichet « primes »

Le Collège entend également lutter contre la vétusté générale du bâti à Saint-Josse et, en ce sens, encourage fortement les propriétaires à rénover leur habitation. Pour les y aider, il est prévu de poursuivre le système des **primes à la rénovation** dans le cadre de la nouvelle Programmation de la Politique de la Ville 2017-2020 dont le dossier de candidature a été approuvé en 2017 pour la période 2017-2020².

Il est en effet important de continuer les actions entreprises pour inciter les propriétaires et locataires à rénover leur bien, les informer des aides publiques existantes, les soutenir dans leurs démarches et leur apporter une aide financière supplémentaire. Pour in fine, améliorer le bâti d'un point de vue énergétique et le confort de vie des habitants.

Ce guichet « primes » a été mis en place, dans le cadre du Contrat de Quartier Durable « Axe-

2 Politique de la Ville 2017-2020 : frais de personnel 105.000 € - fonctionnement 600.000 € + 634.583,33 € intervention CQ Axe Louvain - intervention communale & intervention ACS = 1.339.583,33 € pour l'ensemble du projet.

Louvain », au 132 rue des Deux Églises. Appuyé par la commune, il traite déjà l'ensemble du territoire de la commune de Saint-Josse. Les résultats obtenus sont encourageants et la structure mérite d'être pérennisée. Il y a également lieu d'augmenter l'aide financière à la rénovation énergétique du bâti via des chèques communaux et des chèques de « revitalisation urbaine » pour un montant total cumulé plafonné au montant total des travaux.

Augmenter les capacités d'accueil pour les enfants – crèches & écoles

En 2017, deux nouvelles crèches ont été inaugurées.

Des travaux d'extension sont prévus pour l'École Arc-en-Ciel (accord ferme pour les subsides – permis obtenus).

L'année 2018 sera aussi marquée par l'inauguration d'une nouvelle crèche communale dans le Quartier Nord au croisement des rues Linné-Plantes. Celle-ci accueillera 36 enfants.

Patrimoine communal

Entretien, aménager - poursuivre, encourager & développer la qualité environnementale

Le Collège inscrit bien entendu dans ses objectifs le maintien de son patrimoine privé et entamera différents travaux d'aménagements ou de rénovation d'installations existantes.

Entretien le patrimoine communal

Les travaux pour lesquels les permis d'urbanisme et les accords fermes en matière de subsides ont été obtenus, ont d'ores et déjà démarré en 2017. Il s'agit notamment des travaux de rénovation des façades de la **Maison communale** et du **Commissariat de Police** de la rue de Bériot et de la **Piscine communale Saint-François** pour qu'elle puisse à nouveau ouvrir ses portes en 2018.

Dans les travaux dits « lourds », notons également qu'une mission d'étude sera lancée pour la réalisation de travaux d'aménagement de nouveaux bureaux pour le personnel du Garage communal et pour l'agrandissement d'espaces de stockage. Un nouveau système de ventilation est prévu ainsi qu'un re-lighting.

Outre les investissements lourds détaillés ci-dessus, les projets d'aménagements, de rénovation, de mise en conformité et d'entretien continueront.

Les crèches, écoles & bibliothèques

La mise en conformité de toutes les **écoles primaires francophones** sera poursuivie, tant en matière d'éclairage de secours, que d'alarmes incendies, pictogrammes de sécurité, plans, etc.

Afin d'améliorer les performances techniques des bâtiments scolaires, une étude est en cours pour remplacer les **chaudières** de plus de 20 ans, notamment au Lycée Guy Cudell, à l'École Delclef, l'Académie des beaux Arts, le Caveau, l'École néerlandophone, l'Académie de Musique et la crèche Potagère.

Les Salles de sport

Un marché de travaux sera lancé pour la réalisation des travaux de mise en conformité de la salle de sports **Mandela** suite à une étude découlant d'un audit technique du bâtiment existant.

Tout comme la salle de gymnastique de l'école Arc-en-Ciel, les **salles de gymnastique** des écoles Henri Frick et Delclef seront rénovées et ouvertes au public en dehors des heures de cours afin de permettre au plus grand nombre de faire une activité sportive dans les meilleures conditions.

La mission d'étude pour la rénovation du stade communal **George Petre** est en cours.

Le Cimetière

Enfin, les Travaux Publics piloteront en 2018 d'importants travaux de rénovation et de sécurisation du Cimetière communal pour le service État Civil / Inhumations dont, entre autres, l'extension et la rénovation complète du bâtiment administratif ainsi que la stabilisation et la rénovation des cryptes.

Infrastructures et espaces publics

Maintenir, poursuivre, encourager, développer la qualité environnementale

Quelques grands projets importants pour Saint-Josse seront terminés en 2018.

La Région termine pour le moment les aménagements de la Place Rogier : les habitants et chaland pourront se l'approprier après de nombreuses années de travaux.

Les travaux relatifs au **réaménagement** de la **place Madou, chaussée de Louvain et la rue Scailquin** ont débuté en novembre.

Le Collège a également entamé en 2017 la concrétisation du projet de « **Mobilier urbain** » qui consiste en la création d'un service communal à part entière qui sera chargé de concevoir, fabriquer et installer divers éléments de mobilier dans l'espace public dans un esprit d'embellissement.

Les travaux de restauration et rénovation du **Square Armand Steurs** démarreront en 2018.

Un marché stock annuel pour les modifications de voiries ne nécessitant pas de permis d'urbanisme a été lancé en 2017.

Charroi communal:

La Commune de Saint-Josse-ten-Noode a atteint 30% de véhicules propres pour l'ensemble de son charroi qui compte 31 véhicules. C'est le meilleur % des 19 communes bruxelloises!

En 2018, la commune va continuer sur sa lancée pour améliorer le % des véhicules propres et contribuer à la réduction du taux d'émission de CO2.

Prévention – Vivre ensemble & Cohésion sociale Plus proche des citoyens

Prévention

Le service de Prévention a opéré sa restructuration, entamée dès 2013 dans le sens d'un redéploiement dans les quartiers, la présence renforcée de personnel dans les rues et l'espace public, le renforcement des liens avec la population, tant dans le cadre des permanences sociales, du soutien scolaire que des activités d'ancrage avec les jeunes et lors des événements publics destinés à la population locale.

Les perspectives pour les années à venir sont liées tant aux choix politiques locaux qu'à l'évolution des cadres de financement.

Les pouvoirs subsidiants de la Prévention se situent au niveau régional avec le Plan local de Prévention et Proximité (PLPP), pour un montant annuel de 2.371.515 € (2016-2019) et au niveau du SPFI avec le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention³ (PSSP) avec un montant annuel de 589.811 € (2014-2017).

Les montants accordés dans le cadre du PLPP ont globalement augmenté mais ont de fait absorbé l'ancienne convention dite « Sommets européens » et la partie « Politique des Grandes Villes » liée au financement du personnel des gardiens de la paix pour la sécurisation des parcs.

Le subside PLPP sera de 2.327.558,- € en 2018, lequel montant sera augmenté de 2% en 2019.

3 PSSP Comprend une convention principale ainsi que ce l'on nommait le « Contingent complémentaire » affecté à du personnel « Gardiens de la Paix ».

Vivre ensemble - Cohésion sociale & Citoyenneté

La contribution du dispositif associatif local de Cohésion sociale⁴ et celle du département de la Prévention permettent, de manière complémentaire et cohérente, de renforcer le Vivre ensemble et d'assurer la protection de ce primat indispensable à la vie sociétale.

Dans le cadre des projets associatifs du **Contrat communal de cohésion sociale**, subventionnés par le Service Public Francophone Bruxellois⁵, les opérateurs répondent aux besoins des publics par le biais de priorités, comme l'apprentissage du français pour adultes, le soutien à la scolarité, les permanences socio-juridiques, les actions de Vivre ensemble pour tous.

Dans sa dimension transversale et collective, ce travail social de proximité favorise notamment la mixité sociale, générationnelle, culturelle et de genre.

Outre le plan quinquennal de cohésion sociale 2016-2020, nous disposons, depuis 2014, d'un budget communal sur fonds propres pour la **réalisation de projets autour de la cohésion sociale/ la citoyenneté/ la diversité culturelle**, en partenariat avec des associations tennodoises et plus particulièrement celles qui ne sont pas membres du Contrat communal de cohésion sociale précité.

L'objectif est là aussi de renforcer le dialogue interculturel et le Vivre ensemble, notamment en permettant aux minorités culturelles locales de se faire connaître via des projets et actions soutenus par la Commune.

Propreté publique Poursuivre les efforts

Depuis le début de la législature, le Collège ambitionnait de rendre les espaces publics plus propres et a pour ce faire développé diverses actions définies dans le cadre du Plan Propreté communal « Saint-Josse Net 7/7 ».

De nombreuses actions ont été réalisées au niveau d'une communication spécifique orientée vers la Propreté publique⁶, au niveau du personnel par une politique d'engagement cohérente, au niveau des acquisitions de matériel lourd, de matériel pour les balayeurs et de mobilier urbain.

Au niveau de l'espace public, 350 corbeilles publiques équipent le territoire, des distributeurs de sachets canins ont été placés à proximité des canisites.

4 Dispositif coordonné par le département des Solidarités Locales et Internationales (DeSLI), constitué par les axes Cohésion sociale/Vivre ensemble/Citoyenneté, Égalité des Chances et Relations internationales.

5 Plan quinquennal de cohésion sociale 2016-2020.

6 Calendrier collecte- brochure propreté- flyers thématiques- panneaux incivilités- journée propreté- nouvelle signalisation parc à conteneurs- présentation des services offerts à de nouveaux habitants.

Une collaboration fructueuse avec le SRU dans le cadre du Contrat de Quartier Axe Louvain s'est instaurée en vue du placement de containers et de bulles à verres enterrés.

En 2018, le service consentira à environ 464.000,- € d'investissements lourds par l'acquisition de 2 aspirateurs de déchets urbains, d'un nettoyeur haute pression sur remorque, d'une épandeuse, d'un véhicule utilitaire multifonction, d'un véhicule utilitaire, d'une balayeuse/aspirante, de matériel pour balayeurs, de mobilier urbain (corbeilles, cendriers,...) et de mobilier de bureau.

Grenelle de la Mobilité à Saint-Josse

Au niveau de la Mobilité, le Collège travaillera selon plusieurs axes en 2018 :

L'axe piéton

Suite aux résultats du relevé du Plan d'Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public (PAVE), le **plan piéton** est en cours d'élaboration par le bureau d'études en charge du Grenelle de la Mobilité : il déterminera les voiries sur lesquelles effectuer des travaux et le type d'aménagements à réaliser.

L'axe vélo

Afin de remplir nos obligations dans le cadre du Plan de Déplacement Entreprise (PDE), les stationnements vélos à l'attention du personnel de l'administration seront améliorés.

L'audit de la politique cyclable (Bypad) est en cours. Celui-ci débouchera sur un **Plan vélo** ambitieux, avec un plan d'investissement et de réalisation de travaux à court et moyen terme pour compléter la politique vélo de la Commune.

L'axe automobile – routes & stationnement

Saint-Josse est une des commune les plus jeunes du Royaume. Des centaines d'élèves prennent quotidiennement le chemin des écoles de son territoire, c'est la raison pour laquelle la sécurité des enfants est la priorité du Collège des Bourgmestre et Échevins. La commune de Saint-Josse a toujours pris ses responsabilités en matière de sécurité routière notamment en installant des zones 30 aux abords des écoles.

Mais parce que la sécurité de nos concitoyens n'a pas de prix, trois initiatives ont été prises pour aller plus loin dans la sécurisation des lieux de trafic pour les usagers faibles.

Premièrement, le Collège tient à aménager les abords des écoles de moyens adaptés complémentaires soit avec des coussins berlinois, des aménagements en plateaux, soit par des sols différenciés

et/ou marquages au sol, ou encore avec du mobilier ou des barrières spécifiques. Nous instaurerons donc progressivement, lieu après lieu, les mises en zones limitées à 30 km/h avec les aménagements de voiries appropriés partout où cela s'y prête.

Deuxièmement, le Collège estime essentiel d'élargir les zones 30 aux abords des crèches. Les aménagements sont en cours.

Troisièmement, le Collège a l'ambition d'aller plus loin encore en étudiant la mise en « Zone 30 » des sorties des académies, des salles de sport, des parcs et aires de jeux pour une commune davantage sécurisée.

7 Vivre dans la dignité

Des logements de qualité pour tous

Au fil des années, le logement reste un défi majeur de la Commune dans un contexte de croissance démographique et de précarité de la population.

Ici également, le Collège oriente son action dans le sens d'une croissance du service rendu au locataire afin de lui faire bénéficier d'un ensemble de mesures qui lui permettent d'augmenter son pouvoir d'achat et de vivre dans un environnement mieux sécurisé et mieux adapté à sa situation de vie.

Habiter dans un environnement plus confortable & sécurisé

Le Collège poursuit l'objectif de rénover entièrement chaque logement proposé à la location.

Depuis 2017, les locataires des «Propriétés communales» bénéficient d'une prime à l'embellissement de 2.000 € pour des travaux qu'ils souhaitent entreprendre dans le logement qu'ils occupent (remplacement cuisine, rénovation salle de bain, changement de revêtement de sol, peinture, etc.).

De plus, le Collège poursuit ses objectifs en matière de **sécurisation des biens et des personnes** et plus particulièrement d'équipement des immeubles d'habitation de caméras et de badge d'entrée⁷.

Ce ne sont pas moins de 1141 logements publics qui sont concernés par cette nouvelle mesure.

D'ici septembre 2018, l'ensemble des immeubles à appartements des «Propriétés communales» (338 logements) seront équipés d'une double-porte avec badge magnétique. Les caves et les communs seront sous surveillance vidéo. Et ces derniers feront également l'objet d'une remise en état (peinture,

⁷ Les immeubles bénéficiant de ces installations sont : rue des Deux Eglises, 105, 109 & 133 ; rue de la Pacification, 1 ; rue de la Poste, 2 ; rue du Mérinos, 1b et 1c ; rue Saint-François, 57 ; rue Dekeyn, 1, Parking Amédée Lynen.

éclairage par détection de mouvement pour certains, etc.)

Cette sécurisation des communs permettra de réduire les atteintes à la propriété collective et d'accroître le sentiment ainsi que la sécurité des occupants de nos immeubles. En outre, une fois les parties communes mieux sécurisées, nos équipes pourront se recentrer plus efficacement sur la rénovation des parties privatives.

Enfin, le Collège a pour ambition que sur Saint-Josse, les communs soient rafraîchis tous les 5 ans et non pas 10 ans comme il est d'usage dans le logement public.

8 Un nouveau souffle pour la politique de l'emploi et l'économie locale

L'emploi

La Commune se félicite de la signature de la convention établissant la Maison de l'emploi et de la formation de Saint-Josse. Elle devient ainsi la première Maison de l'emploi et de la formation de la Région bruxelloise. A travers les projets initiés par celle-ci, des tennodois seront formés à l'utilisation de l'outil informatique et les acteurs de l'économie sociale, de la formation ainsi que de l'insertion socio-professionnelle bénéficieront de cette plate-forme pour s'informer, échanger et créer de nouvelles synergies sur la commune.

Les tennodois, pourront continuer à bénéficier des solutions offertes par des projets tels que reSTI-Cler et le Guichet Mobile de Promotion de l'Emploi, qui ont montré toute leur importance pendant le contrat de quartier Axe Louvain.

L'économie locale

En devenant un véritable pôle pour l'emploi et la formation rassemblant dans un espace restreint ACTIRIS, Bruxelles-Formation, le VDAB et l'EPFC, Saint-Josse bénéficie d'une réelle opportunité politique en matière commerciale. L'économie locale sur notre territoire ne peut qu'en être renforcée d'autant plus qu'un nombre exceptionnel de transports en commun converge vers Saint-Josse qui voit son nombre de visiteurs s'accroître.

Pour favoriser le commerce local, le département des **Classes Moyennes** continuera à organiser

d'une part, des réunions régulières de contact et de proximité avec les commerçants des différents noyaux commerciaux de la commune et d'autre part des braderies : en 2018, pas moins de six braderies seront organisées afin d'intensifier la promotion du commerce local.

Les **braderies** organisées dans le quartier Brabant-Prairie, Place Saint-Josse et environs ainsi que dans le quartier Haecht-Méridien ont rencontré un énorme succès auprès de la population et seront renouvelées en 2018.

Comme chaque année, la commune organisera son traditionnel **Village de Noël** sur la Place Saint-Josse afin de continuer la redynamisation de son tissu commercial.

Par ailleurs, la Commune a pris l'initiative de favoriser la visibilité des commerces horeca en autorisant, du 1^{er} juin au 30 septembre, des **terrasses extérieures étendues sur les parkings** en voirie, afin d'accueillir leur clientèle sur ces terrasses saisonnières.

Le département des Classes Moyennes travaille à la mise en place d'une association de commerçants au quartier Nord, en partenariat avec des commerçants de cette zone.

La **Journée du Client** sera cette année organisée le 30 septembre 2018 pour favoriser la relation entre le client et le commerçant.

L'Échevin des Classes Moyennes de Saint-Josse, qui souhaite soutenir et conforter les commerçants indépendants, réalise ainsi deux objectifs : remercier massivement les clients pour leur fidélité au petit commerce et souligner l'importance socio-économique des indépendants dans la commune.

9 Un développement touristique cohérent et attractif

La Commune continuera à mettre en valeur et à accentuer la visibilité des lieux touristiques qui se situent sur son territoire, notamment par l'organisation ou la participation à diverses activités comme la 10^e édition du concert Gospel à l'Église Saint-Josse, la Fête de l'Iris, Églises ouvertes, etc.

La Commune se réjouit que la Place Rogier ait été officiellement reconnue comme Zone touristique mais elle continuera à sensibiliser la Région et le Fédéral pour que d'autres zones situées ailleurs sur le territoire soient également reconnues comme Zone touristique.

10 Un système éducatif performant – Petite enfance

La Commune de Saint-Josse se trouve confrontée de plein fouet au « boom démographique » et planifie en conséquence la construction et l'aménagement de plusieurs « sites » scolaires.

Petite enfance

En matière de politique de la Petite enfance, le Collège poursuit plusieurs objectifs en collaboration étroite avec l'Échevine et le Département de la Petite Enfance.

Qualité de l'accueil et service de proximité

Afin d'améliorer la qualité d'accueil, plusieurs journées de formation et de supervision seront programmées en 2018.

Le service Petite Enfance continuera à travailler en étroite collaboration avec les partenaires de la Coordination communale du secteur de la Petite Enfance – CPE - de Saint-Josse.

Créer et faire fonctionner de nouveaux équipements collectifs

La Commune investit l'avenir et veut mener une politique ambitieuse en matière d'accueil de la petite enfance. Le contexte de croissance démographique renforce les besoins de places d'accueil pour les enfants, besoins auxquels la Commune tente de répondre dans la mesure de ses capacités, en sus de son investissement déjà important.

En 2017, la commune a inauguré la nouvelle crèche des Nénuphars, située rue de Liedekerke (65-69) qui compte 18 places.

Durant le premier semestre 2018, la crèche des Comètes située rue Linné-Plantes ouvrira ses portes et offrira 36 nouvelles places aux enfants.

Grâce aux subsides de la COCOF, la Commune engagera suffisamment de personnel pour fournir un travail de qualité.

Gestion financière responsable et cohérente

Le Collège a la volonté de mettre en place une meilleure gestion financière des milieux d'accueil francophones et veillera également à prendre dans les crèches les mesures nécessaires pour diminuer la consommation d'énergie (avec le soutien du département des Travaux publics), éviter le gaspillage alimentaire, veiller au tri des déchets, etc.

11 Soutenir les familles

Proposer un accompagnement social adapté

La commune est au service de tous ses habitants et propose un accompagnement social adapté à chacun.

La Direction des Affaires sociales et des Solidarités mène une politique sociale à l'attention de ses publics cibles que sont la jeunesse⁸, les familles vues dans leur ensemble, avec leur vécu et quelle que soit leur composition, et les autres habitants dans le besoin, personnes en situation de handicap, seniors, ..., sans discrimination de genre, d'âge, de langue ou de culture.

La **Fête des Familles**, fruit d'une judicieuse collaboration inter-services⁹, est désormais un moment privilégié de rencontre pour les familles tennodoises. Elle a lieu chaque année aux alentours de la mi-mai, à l'occasion de la journée internationale des familles et propose des activités variées et interactives, à la fois ludiques et culturelles, pour tous les publics !

Le département des Affaires sociales base également son efficacité en matière de soutien aux familles sur son partenariat avec la Maison de la Famille. La subvention annuelle qui lui est allouée, est utilisée pour toute une série d'activités sociales qui favorisent la Cohésion sociale de la population : des visites, des attractions socio-culturelles, sportives, culinaires et musicales.

Par ailleurs, la Maison de la Famille rend possible l'accès du public à un encadrement social, une aide budgétaire, un service d'aides familiales, à des repas quotidiens et à un jardin rénové récemment.

12 Une politique en soutien à la jeunesse, à la culture et au sport

Soutien à la jeunesse

Concernant la politique de la Jeunesse, celle-ci met le dialogue au cœur de ses actions et davantage après les actualités récentes qui ont marqué les jeunes et leur famille. Le service jeunesse a l'ambition d'aider les jeunes à évoluer positivement dans la société. Il apporte ce cadre approprié et professionnel en renforçant "l'estime de soi" à travers des activités marquantes et valorisantes. Pour ce faire, le département a été réorganisé afin d'offrir un cadre structuré et plus dynamique.

8 A savoir les filles et garçons de 12 à 25 ans.

9 Collaboration entre les Services/Départements des Affaires sociales & Solidarités, de la Jeunesse, de la Culture et de la Prévention.

Soutien à la culture

Les activités récurrentes qui ont suscité un vif intérêt se poursuivront tels que le rendez-vous annuel du Oh!Festival qui amène la culture à la rencontre de tous les citoyens; mais aussi le concert annuel au Botanique qui fait la promotion de la diversité sur son territoire. Ainsi à travers la reconnaissance des cultures minoritaires présentes sur son territoire, le Collège pose un acte politique fort qui permet d'éviter le repli sur soi et ses dérives identitaires.

Un nouveau festival verra le jour, le « LOL Festival » qui aura lieu en septembre. Il s'agit d'un festival destiné à mettre en avant de la scène de jeunes humoriste bruxellois.

Soutien au sport

Le Collège veut poursuivre son action pour que le sport soit accessible à tous, quelque que soit sa condition sociale. Il veut agir pour qu'il soit vecteur d'épanouissement et d'intégration, agir pour qu'il soit le véhicule de valeurs positives.

La politique sportive est une priorité et se traduit entre autres par le renforcement de l'accessibilité du sport pour tous via les « **chèques sport** » dont le montant maximum est de 200 € ou 250 € selon les revenus et l'amélioration de conditions matérielles nécessaires à la pratique sportive. C'est dans cet esprit que le Collège a souhaité implanter des **engins de fitness** dans certains espaces publics ainsi que des **engins d'agilité** pour les plus jeunes et moins jeunes dans les parcs communaux.

Les aînés ne sont pas oubliés en la matière puisqu'un tournoi vétérans de minifoot est programmé le 7 janvier 2018.

13 Un renforcement des relations internationales et de la coopération

En parallèle avec sa politique de Solidarité internationale, le Collège développe des partenariats avec d'autres villes dans le cadre des Relations internationales et de la Coopération. Il s'agit essentiellement de renforcer l'échange de bonnes pratiques dans différents domaines, entre autres le social.

Le Collège s'implique également dans la Coopération au développement en soutenant des initiatives humanitaires dans les pays du Sud et sur son territoire dans le cadre de la solidarité Nord/Sud et de la coopération pour sensibiliser voire impliquer les citoyens tennodois à travers son Conseil Consultatif de la Solidarité Nord-Sud.

Coopération internationale

Au niveau international, la Commune renouvelle son partenariat avec le Maroc pour cinq ans, de 2017 à 2021, via les subsides du Programme fédéral de Coopération International Communal (CIC).

Le partenariat avec les Philippines sera également poursuivi : une mission par an est prévue pour réaliser le suivi du partenariat et mettre en œuvre l'accord de coopération signée en 2015. Le projet est subsidié par le Gouvernement flamand.

Enfin, la Commune de Saint-Josse-ten-Noode a adhéré en 2015 au Réseau des Autorités Locales belges pour la Palestine et conclura très prochainement un nouveau partenariat avec une municipalité de Jérusalem-Est en Palestine.

Un projet d'accord culturel entre le 5e District de Bucarest (Roumanie) et la Commune de Saint-Josse-ten-Noode est à l'étude. L'objectif sera de finaliser cet accord au cours de l'année 2018.